



CHARTRE GRAPHIQUE

Guide d'application de l'identité visuelle
de la ville de Montivilliers

RÈGLE DE BASE

ZONE DE PROTECTION

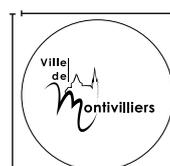
Le logotype est entouré d'une « zone de protection ».

Il s'agit d'une zone où aucun éléments (texte, autre logo, etc.) ne doit apparaître (à l'exception des fonds).

Pour garantir la lisibilité, le logo ne peut pas être inférieur à 20 mm de diamètre (en fonction du support, du média, et de la technologie d'impression).

Le graphisme du logo ne peut être modifié sous aucun prétexte.

Tous les éléments sont indissociables.



Taille minimum : 20 mm

COULEURS

Le logotype de la Mairie est noir.

Il convient donc de ne plus utiliser les versions antérieures du logotype de couleur bleu ou bleu/noir.



UTILISATION

La police de caractère des documents de la Ville est **ARIAL**.

Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Italique

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890

Bold Italique

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1234567890